

**Motion présentée par les représentants des parents
élus sur la liste du Groupement indépendant de
parents d'élèves du lycée Honoré de Balzac**



16 votes *POUR*, 4 abstentions

Les parents d'élèves du lycée Honoré de Balzac souhaitent **protester contre la dégradation des conditions d'étude des élèves**, rendue encore plus criante par la situation exceptionnelle que nous traversons.

Le rythme imposé par la nouvelle réforme du Bac avec un contrôle continu et un programme chargé engendre un stress général important. Les élèves en difficulté peinent à assimiler correctement les chapitres étudiés.

Les enseignants peuvent difficilement les accompagner car ces derniers sont soucieux de terminer un programme chargé avec un bac qui était initialement prévu en mars 2022.

Les conditions sanitaires actuelles et les nombreuses absences des élèves et des enseignants à la suite de la pandémie promettent un avenir alarmant pour les futurs bacheliers. Nous craignons un échec pour ces élèves.

Ainsi, l'établissement perd 1 classe de première générale, or les effectifs d'élèves en Seconde n'ont pas diminué.

Nous demandons l'ouverture d'une classe de Terminale supplémentaire afin d'accueillir les premières actuelles et les redoublants de Terminale dans des conditions optimales **et le maintien de la classe de 1ère**. Cela ne pourra pas être compensé par des heures supplémentaires.

La marge de manœuvre de l'établissement est de plus en plus limitée. **La faiblesse de la dotation conduit à l'augmentation des effectifs des classes et ne permet plus d'assurer des dédoublements de classe, des cours à effectifs réduits, d'assurer l'accompagnement personnalisé, l'accompagnement au choix à l'orientation.**

Or, les besoins sont énormes et urgents : il y a une augmentation très forte des inégalités scolaires. Nous constatons chaque jour de plus en plus de cas d'enfants et de jeunes en détresse scolaire, décrochés par le rythme des apprentissages, les programmes scolaires n'ayant pas été allégés malgré le contexte sanitaire.

Nous constatons un nombre croissant de cours non assurés alors que plus de 400 postes d'enseignants sont supprimés dans le second degré à la rentrée 2022. L'Etat manque à son devoir de service public d'éducation de toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Nous ne voulons pas que les DHG soient un déni de la situation sanitaire, sociale et scolaire. Il s'agit au contraire de permettre à nos enfants et nos jeunes de se construire un futur épanouissant à vivre.

Le Rectorat doit tenir compte des besoins spécifiques d'accompagnement des élèves, après 3 ans perturbées par l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences.

Nous refusons la répartition des moyens proposés par le Chef d'établissement, mais ne remettons aucunement en cause le travail de ce dernier.

Nous demandons que la DHG proposée par le Rectorat subisse une augmentation conséquente.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, les élus du conseil d'administration exigent une dotation à la hauteur des besoins, qui permette à notre établissement de jouer pleinement son rôle.